

SOMMAIRE

Présentation : Journées Nationales d'Études d'ALBI (septembre 2016) 5

Les mots de la Présidente 7

« *Finally ce mot d'accompagnement va être employé professionnellement comme une évidence qui nous renvoie chacun, chacune, à inventer au quotidien ce que l'on va faire.* »
Sylvie Amici

Présentation critique du concept d'accompagnement 11

« *On peut même considérer que ces pratiques d'individualisation sont prises dans un mouvement bien plus vaste qui produit à la fois de l'isolement, de la désaffiliation (...) et de la déliaison.* »
Gilles Monceau

Quels effets de l'instrumentation dans l'accompagnement des « dys » ? 21

« *Ainsi, le passage de la notion de difficulté scolaire à celle de trouble spécifique des apprentissages témoigne d'une mutation des logiques à l'œuvre dans l'école et plus largement dans le champ social.* »
Florence Savournin

S'orienter dans l'entretien 31

« *L'interprétation, ce « bon entendeur qui salue ! », fanfaron, est un piège facile pour notre avidité à comprendre, qui balaie parfois trop vite notre patience à écouter...* »
Véronique Pannetier

Le counselling 37

« *La posture du counseling (...) est bien une posture clinique. Mais elle a pour objectif de tenir conseil, c'est-à-dire de co-construire des réponses aux demandes exprimées par la personne venue consulter le conseiller. Ainsi elle se démarque d'un côté de l'expertise (basée sur une évaluation externe à la personne) et de l'autre côté de la thérapie dont l'objectif est de soigner.* »
Alain Leu

L'entretien d'explicitation et les obstacles à la description de l'activité 43

« *Cet éveil de la rétention [dans le sens de la philosophie husserlienne] est la clé de voûte de l'entretien d'explicitation.(...) On créera un substitut de madeleine [de Proust] en mobilisant la sensorialité de l'interviewé par des questions sur le contexte de son activité.* »
Frédéric Borde

Interculturalité et accompagnement 49

« *Chaque culture n'est rien d'autre qu'un espace très complexe de signifiants, un espace symbolique...* »
Arshad Malik

L'accompagnement du sujet, libéralisme et effets pervers. Conférence de Roland Gori 57

« *La vie d'un homme libre requiert la présence d'autrui...* »
Synthèse par Paulette Bloch et Betty Perrin

Les politiques d'individualisation dans l'école : concepts, débats et controverses. Conférence de Jean-Yves Rochex 61

« *C'est une conception naturaliste de l'enfance qui permet une sorte d'alliance entre la conception puérocentrique et une biologie néo-libérale en matière de politique éducative autour de la diversité des élèves.* »
Synthèse par Paulette Bloch et Betty Perrin

PRÉSENTATION

Vous trouverez dans ce numéro spécial de très larges échos¹ des **65^{es} Journées Nationales d'Études** organisées en septembre 2016 par l'ACOP.F dans **ALBI La Magnifique**.

Il nous faut remercier **l'équipe organisatrice**, rassemblée autour de nos collègues Laure Benassar et Emmanuelle Faradoni, pour le bon déroulement de ces Journées.

Nous nous autorisons une mention particulière pour notre collègue Jean-François Castell, qui, non seulement a filmé l'ensemble des conférences, mais en plus nous a préparé en un temps record les enregistrements sonores. Ceux-ci nous ont permis de retranscrire certaines des conférences pour lesquelles les orateurs étaient venus sans texte préalable.

Nous vous rappelons **l'argument** qui orientait les travaux :

« A l'heure où le terme « **Accompagnement** » s'insinue dans notre langage commun, qu'il soit institutionnel, professionnel, individuel, il convient de s'y arrêter et de tenter d'apporter un éclairage large et diversifié.

De quelles évolutions est-il le produit ? En quoi les pratiques dites « d'accompagnement » peuvent-elles modifier nos pratiques ? Quelles en sont les finalités explicites ou implicites ?

Il nous incombe de se questionner sur la place du sujet-individu-personne accompagné(e), sur les modalités de nos pratiques (techniques ?) d'accompagnement.

En effet, ces dispositifs entraînent dans leur sillage le développement de protocoles normalisés d'entretien, la valorisation de pratiques « innovantes » en orientation ou bien encore l'apparition de cahiers des charges dans le cadre de labels de qualité comme autant de schèmes prédéfinis qui tendent à réduire l'incertitude et à « optimiser » l'acte professionnel.

Quelle place accorder à la subjectivité, l'improbable, l'irrationnel, mais aussi au sujet en tant que tel avec ses particularités, ses désirs, ses doutes, dans un environnement de plus en plus incertain où le mot d'ordre est la responsabilisation face à ses actes et à ses prises de décision.

Comment appréhender notre place de psychologue de l'Éducation nationale dans cette relation particulière où l'accompagnement ne peut être synonyme d'une contrainte au changement mais bien un espace-temps favorisant la réflexivité du sujet ? »

¹ Vous pouvez également visionner les conférences en vous rendant sur le site de l'ACOP.F (cf. vidéos des JNE). Par ailleurs, certains auteurs ont pris l'heureuse initiative d'étoffer leur texte initial ou pour le moins d'en donner une version complète ce que leur temps de parole, toujours contingenté, ne leur avait pas permis.

LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE

Sylvie Amici¹

[Transcription]

Mesdames, messieurs, chers collègues, c'est une grande joie pour moi de me retrouver en cette université d'Albi – INU, et d'y prendre un instant la parole... C'est ainsi que Jean Jaurès, à quelques mots près, débuta son « discours à la jeunesse » qu'il fit dans son lycée d'Albi. Discours dans lequel il prit le temps d'introduire le mot de « courage ».

Pour ceux qui ont déjà lu mon édito dans la revue de ces journées nationales d'études, c'est vrai que j'avais envie dans ce premier discours d'interroger les mots que l'on emploie et ce qu'ils nous font faire. Dans ce sens, le mot d'« accompagnement » est parfait pour cela. C'est-à-dire, c'est un mot valise, je jouerai aussi sur les mots... un mot commode, qui à la fois nous permet de discuter, de parler, en croyant que l'on se comprend, que l'on dit quelque chose qui est du pareil. Mais finalement qu'est-ce que c'est...

L'accompagnement est-ce remplir sur une base de suivi informatisée ce que l'élève a fait... il est affecté, pas encore affecté ? On lui a donné un rendez-vous ou pas ? Il s'est déplacé ? Où ?...Est-ce cela de « l'accompagnement » ? Est-ce donner un coup de fil ? Est-ce prendre le temps ? Celui de la discussion, de l'entretien, et permettre à la personne d'élaborer une pensée sur sa situation par le biais des questions et non d'y répondre comme à un interrogatoire ? Est-ce le temps de l'écoute ? Faire un suivi ? Donner des rendez-vous successifs ? Ouvrir la possibilité à une personne de nous voir, revoir et d'être disponible à cela, à différents moments, dans différents lieux, et pouvoir élaborer différemment sur sa situation ?

Finalement ce mot d'accompagnement va être employé professionnellement comme une évidence qui nous renvoie chacun, chacune, à inventer au quotidien ce que l'on va faire.

Ce que l'on va faire avec ce que l'on pense qui doit être fait, ce que l'on pense que l'on attend de nous, et ce que l'on imagine que la personne en face souhaiterait... Tout un univers complexe qui n'est pas aussi simple que le mot « accompagnement ». Un univers qui par ailleurs va s'alimenter aussi de ce que l'on a appris, de ce que l'on a lu, et des échanges avec les collègues sur ce qu'ils nous disent qu'ils font, quand il existe encore un espace où l'on peut discuter en collectif. Tout cela va s'inventer.

1 Sylvie Amici est conseillère d'orientation-psychologue au CIO d'Aulnay-sous-Bois et Présidente de l'ACOPF.

On peut alors se dire que s'il y a le mot invention, c'est sympathique. Mais l'invention au quotidien, c'est aussi parfois se demander si l'on fait bien, si on a eu raison de faire ainsi, si le plus important était d'avoir rempli la base informatisée, d'avoir mis une croix dans une case ou de vraiment se préoccuper de ce que devient la personne, comment elle s'adapte, comment elle évolue, ses besoins, et la revoir... On peut ainsi développer longuement ce seul mot d'accompagnement et je laisserai nos différents intervenants et intervenantes le faire de diverses façons qui vous donneront encore plus à penser.

Et dans toutes ces actions que nous avons, ces actes techniques, ces activités professionnelles... Je ne sais plus si la ministre a employé ce mot dans le discours que nous venons d'écouter ? C'est un mot très à la mode en ce moment : « bienveillance ».

Alors comment fait-on lorsque c'est écrit dans un texte qui cadre nos activités professionnelles, comment fait-on cette bienveillance ? Comment la construisons-nous dans une pratique professionnelle. Je vous propose de vous interroger.

Que serait un accompagnement sans bienveillance ? Un accompagnement qui serait neutre ? Est-ce que cela peut être neutre ? Est-ce que cela serait un accompagnement malveillant ? Est-ce qu'un professionnel peut faire un accompagnement malveillant ? Est-il forcément bienveillant un accompagnement, *a priori* ? Je ne sais pas, je vous pose la question.

Par ailleurs, cette bienveillance, quand on est un professionnel, nous savons qu'il y a des conditions. Un professionnel pour qu'il soit dans une bienveillance, quelque chose à définir plutôt comme un acte positif dans l'accompagnement, c'est pouvoir aussi être dans des lieux qui permettent d'accueillir les personnes de façon correcte, dans des conditions plus que correctes, dans de bonnes conditions, des conditions d'espace, de confidentialité, de temporalité... C'est aussi en tant que professionnels avoir un espace collectif de pensée qui permet d'élaborer, de réfléchir, de discuter sur les situations, les cas et ses activités, pour ne pas se retrouver seuls face à des situations où parfois nous sommes pris dans l'action sans possibilité de prise de recul : les questions à poser, les cases à remplir au détriment du temps de l'écoute et de la compréhension... Sans cela parfois nous ne savons plus réfléchir et prendre de la distance.

Donc cette bienveillance... bien sûr vous avez vu où j'en arrive. Je pense que pour être un professionnel qui accompagne, et donc pour moi « accompagnement » contient forcément une certaine forme de bienveillance, même si le mot est connoté, mais dans tous les cas dans une intention positive : c'est aussi des conditions de travail, c'est-à-dire des CIO, mais aussi des bureaux dans les établissements, qui permettent que l'on puisse au départ dans des conditions correctes accueillir... et accompagner. Et ce sont aussi des conditions de travail d'équipe qui permettent les échanges, la discussion, le débat sur les situations et les activités.

Cela m'amène à faire le lien avec un dernier mot. Et il me fait revenir à Jaurès : pour faire tout ça, en ce moment, et depuis plusieurs années, parce que ça commence à durer, les fermetures de CIO ça n'a pas été des fermetures éclairs, ça dure, ça crée des ambiances délétères qui ont mis à mal et les personnes et les lieux et le public qui venait dans les CIO, les enfants, les familles... non les gens ne se déplacent pas aussi facilement que ça, selon les transports existant, les proximités.

Il nous faut à tous beaucoup de courage... Ce mot, et en tant que professionnels je pense que vous l'éprouvez sûrement au quotidien... mais est-ce qu'on se le dit ? Moi je pense, qu'en ce moment nous avons tous beaucoup de courage pour continuer à travailler, à se soutenir, à faire au quotidien ce que l'on nous demande de faire pour les élèves, les familles, les équipes.

Jean Jaurès dans son « discours à la jeunesse » dit notamment ceci : « le courage c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel ».

Je pense que nous sommes une profession qui comprend le réel. Nous sommes des psychologues, le corps unique va être créé enfin. Nous avons eu le courage et la persévérance d'affirmer cette identité qui est fondatrice de notre métier. C'était poursuivre ce qui pouvait apparaître comme un idéal. Mais qui actuellement dans notre société fait entièrement la place au réel, à la compréhension que les questions d'insertion, les questions d'inscription dans l'espace social, dans l'espace scolaire, dans l'espace du travail, c'est aussi pour les jeunes une question de bien-être, d'identité, de développement...

Voilà, j'ai essayé de faire un pont entre des mots. Je vous invite à continuer, à vous interroger continuellement sur ces mots donc... valises... commodes... j'aime bien c'est deux connotations, le voyage, les tiroirs. Et donc de réfléchir... quels sont les mots que nous n'employons plus ? Quels mots devraient être à la place des mots que l'on trouve dans certains textes, circulaires, etc, qui définiraient mieux nos activités? Cherchons-les ces mots-là ! Et soyons courageux, continuons à l'être ! Je vous remercie.

PRÉSENTATION CRITIQUE DU CONCEPT D'ACCOMPAGNEMENT¹

Gilles Monceau²

Je vais m'intéresser ici à la façon dont l'accompagnement donne vie ou plus exactement soutient des pratiques qui elles-mêmes sont continuellement transformées par des aléas institutionnels comme le changement, les réorganisations politico-économiques et aussi les événements culturels, idéologiques, portés par des collectifs divers.

En arrière-plan de mon exposé vous pourrez reconnaître mes références à l'Analyse Institutionnelle, à la socio-clinique institutionnelle et à une certaine idée de collectif.

Pour baliser un peu mon propos j'aborderai successivement ces quelques points.

Je commencerai par évoquer le contexte, le vôtre et d'une certaine façon le mien ; il me semble que la place d'où on parle a une certaine importance, puis dans un deuxième temps je préciserai le mot « accompagnement », ce qu'il connote. On verra que c'est en effet un mot chargé par l'histoire, des valeurs, des idéologies.

Ensuite je mettrai l'accent sur la tension active et à laquelle vous aurez à faire de plus en plus, tension entre les dimensions individuelle et collective. Vous avez retenu pour titre « accompagnement individuel » et effectivement celui-ci prend de plus en plus d'importance, mais il faut toujours avoir à l'esprit que l'accompagnement recouvre toujours une dimension collective plus ou moins revendiquée ou assumée.

Ceci m'amènera à cette question : que nous dit aujourd'hui cette explosion, cette généralisation des pratiques d'accompagnement ? Est-ce un symptôme social d'une certaine façon ?

Je terminerai par une question qui fait partie de votre actualité, celle de la professionnalisation de l'accompagnement – professionnalisation ou déprofessionnalisation d'ailleurs ? C'est une question à laquelle j'essaierai de ne pas répondre à votre place !

Le premier point donc, le contexte : c'est celui de la perspective du corps unique des psychologues de l'Éducation nationale.

1 Cette conférence a été retranscrite à partir de son enregistrement vidéo par Dominique Hocquard. Cette retranscription a été relue par l'auteur.

2 Gilles Monceau est professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Cergy-Pontoise.

QUELS EFFETS DE L'INSTRUMENTATION DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES « DYS » ?

Florence Savournin¹

Depuis une quinzaine d'années en France, des textes officiels de l'Éducation nationale demandent qu'une attention particulière soit portée par les enseignants et les équipes éducatives aux élèves présentant des « troubles des apprentissages ». Dans le même temps, dans des revues et sur des sites spécialisés ou non, de nombreux articles sont publiés sur ce sujet et lus par un large public. Le terme et la notion de « trouble des apprentissages » se sont ainsi installés dans le monde scolaire et l'usage du préfixe « dys » s'est banalisé tant à l'école que dans l'opinion publique, allant jusqu'à remplacer ceux de « difficultés » et d'« échec scolaire » qui ont pratiquement disparu du vocabulaire courant. Cette évolution marque un changement de registre épistémologique qu'il est intéressant de souligner.

Étymologiquement, le terme de « trouble » renvoie à une approche de l'humain centrée sur les fonctions de l'organisme et leurs perturbations, altérations ou modifications pathologiques ; instrumental, le trouble est un dysfonctionnement susceptible d'être rééduqué, compensé, pallié.

Les « troubles des apprentissages » sont reconnus dans les classifications médicales internationales (CIM10, DSM-V). Ils recouvrent, avec quelques différences selon les classifications, les troubles de la lecture (dyslexie), du calcul (dyscalculie) et de l'écriture, auxquels l'Inserm ajoute les « troubles du développement moteur » (dyspraxie), du « langage oral » (dysphasie) et de « l'attention » (trouble déficitaire de l'attention).

Controverse

En 2007, L'INSERM publie un rapport sur « les troubles précoces de l'apprentissage », résultat d'une expertise collective que l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale vient de réaliser. Dès sa sortie, ce rapport fait l'objet d'une critique² nourrie, portant sur des aspects politiques, épistémologiques et éthiques.

D'une part, le repérage précoce des troubles des apprentissages sur la base de signes pré-

1 Florence Savournin a été psychologue dans l'Éducation nationale et enseigne aujourd'hui à l'ESPE de Toulouse dans la formation des enseignants spécialisés.

2 *Le Monde* du 16/02/2007.

S'ORIENTER DANS L'ENTRETIEN

Véronique Pannetier¹

Je tiens d'abord à remercier les personnes qui m'ont invitée à intervenir et ce pour deux raisons : parce que le sujet que nous abordons cet après-midi me tient à coeur depuis longtemps et ensuite parce que l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui me touche de façon particulière.

En effet, ancienne Copsy, j'ai exercé cette profession trente ans durant et j'ai dû faire le choix de quitter un métier que j'aimais encore et dont je ne me suis jamais lassée, surtout concernant l'aspect du travail dont il va être question aujourd'hui.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je vais juste donner quelques repères dans l'histoire de la profession, concernant l'approche de l'entretien d'orientation dont je vais témoigner.

L'Orientation Scolaire et Professionnelle française est une exception en Europe et même dans le monde. Elle est la seule à être à la fois un service public, ancré dans l'institution scolaire et en même temps animé par des psychologues diplômés. Cette exception est liée à ses conditions d'émergence très particulières car elle est au départ indissociable du développement de la psychologie différentielle dont elle a constitué l'un des principaux champs d'application en France.

Et puis très vite et surtout dans les années 70-80, cette origine psychométrique s'est enrichie d'une approche clinique qui a toujours – et jusqu'à récemment – été présente dans certains centres de formation. Elle se maintenait également sur le terrain de façon un peu désordonnée mais souvent enthousiaste. L'approche clinique, la réflexion clinique étaient alors bienvenues, appréciées, mises en valeur comme ce qui faisait la qualité d'un conseiller d'orientation.

Paradoxalement, il me semble que c'est au moment où le titre de psychologue a été officiellement reconnu et attribué aux conseillers d'orientation-psychologues, où le recrutement s'est établi exclusivement sur la base d'une licence de psychologie conjointement à deux ans de formation donnant accès à un master de psychologie... que l'approche clinique est devenue peu à peu suspecte, décriée, jusqu'à presque disparaître de la formation, pour être progressivement remplacée par une approche d'un autre genre.

¹ Véronique Pannetier est psychanalyste à Périgueux et membre de l'Association de la cause freudienne.

LE COUNSELING

Alain Leu¹

Cette table ronde s'intitule « Les pratiques d'entretien », or j'interviens ici en tant que représentant du courant du *counseling*, courant pour lequel l'entretien est d'abord une pratique. Je vais donc parler d'une pratique d'entretien tout en sachant que parler ce n'est pas vraiment pratiquer...

Je me présenterai en disant que l'entretien de *counseling*, pour moi, c'est concret. C'est d'abord une expérience à vivre. J'avais lu des livres sur ce sujet, mais en 1991, j'en ai fait l'expérience lors d'une université d'été animée par Conrad Lecomte et son équipe. Cette expérience a eu un impact professionnel et personnel important et c'est ce qui explique pourquoi, vingt cinq ans plus tard, je me trouve ici devant vous aujourd'hui. J'ai alors découvert qu'en tant que sujet, je pouvais faire confiance à ma propre expérience, à ma subjectivité, à mes particularités, à mes doutes, mes vulnérabilités, pour avancer dans ma vie et mes choix. J'ai découvert qu'il était possible d'aider ceux et celles qui le voulaient à avancer dans cette direction et j'ai commencé à apprendre à le faire. J'ai commencé un apprentissage qui n'est jamais fini mais qui est passionnant : comment aider les autres, les humains en général, à être vraiment sujets de leur vie...

Je suis ici aussi parce que je suis un des membres de l'association *Traverses*. *Traverses* est une association qui regroupe environ vingt formateurs superviseurs à l'entretien de conseil. Cette association propose des formations mais surtout elle offre à ses adhérents, elle m'offre, un espace de réflexion, de formation théorique et de supervision de ma pratique.

Se réclamer du *counseling* signe une appartenance à un courant anglo-saxon. Pour nous, ce n'est pas une mode des choses en « ing », le *counseling*, né en 1909 avec Parson, a été largement influencé par Rogers et continue d'évoluer. Il s'agit d'un ancrage dans un courant vivant, peu connu en France mais important au plan international, reposant sur des fondements théoriques et techniques. Pour situer simplement le *counseling*, je prendrai une définition empruntée à Catherine Tourette-Turgis (Université de Rouen) : Il s'agit d'une « **relation** dans laquelle une personne **tente d'aider** une autre à **comprendre** et à **résoudre des problèmes** auxquels elle doit faire face. » (1996, Que sais-je « le *counseling* » page 24). J'ajouterai comprendre et résoudre en s'appuyant sur ses propres ressources et sur celles de son contexte tout en tenant compte de ses « limites » et « des contraintes » de l'environnement. En France, on peut aussi citer Alexandre Lhotelier qui, par opposition à donner des conseils, parle de « tenir

1 Alain Leu est formateur superviseur, membre de l'association *Traverses* et ancien conseiller d'orientation-psychologue..

L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION ET LES OBSTACLES À LA DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Frédéric Borde¹

Afin de définir une méthode d'entretien, parmi toutes celles qui existent, il est bon de partir de ses objectifs particuliers. Selon la définition de son inventeur, Pierre Vermersch, « l'entretien d'explicitation est un ensemble de pratiques d'écoute basées sur des grilles de repérage de ce qui est dit et de techniques de formulations de relances qui visent à aider, à accompagner la verbalisation de l'action dans un but descriptif »².

L'activité réelle

Dans le vocabulaire de ce psychologue, si « action » et « activité » sont équivalentes, il faut néanmoins préciser que l'activité visée ici est spécifiquement l'activité réelle. Ne tardons pas à prendre un exemple illustratif : Paul sait faire une excellente tarte aux pommes et il accepte volontiers d'en donner la recette. Pourtant, il semble y oublier quelque chose, puisque sa grand-mère, après plusieurs tentatives, ne parvient pas à obtenir l'équivalent de sa tarte aux pommes, bien qu'elle garantisse le respect de ses indications. Il y manque, parions-le, ce qui fait le savoir-faire particulier de Paul, son *tournemain*. C'est un thème bien connu, et le double sens de l'expression est intéressant : à la fois il évoque un acte exécuté par la main, dont la tête ignore à peu près tout, mais aussi la rapidité, « en moins de temps qu'il n'en faut pour tourner la main »³. Le tournemain est paradigmatique de l'activité réelle car il présente d'abord le caractère d'être incarné, « c'est la main qui sait », et une temporalité à l'échelle du dixième de seconde, qui est l'échelle décisive dès que l'on décrit la succession des étapes d'une activité, telle qu'elle s'est réellement déroulée pour le sujet. Or, pour transmettre sa recette, Paul a fait comme tout le monde, il a désigné des objets : des pommes, des ingrédients, des ustensiles et il a mentionné les actes qui permettront de la réaliser en mobilisant ce qu'il sait déjà : peut-être le souvenir d'une recette qui lui a été transmise, et aussi une synthèse de ses habitudes. Il n'est pas entré dans les détails, mais a construit une représentation générale, un ensemble

1 Frédéric Borde est formateur indépendant, président du Groupe de Recherche sur l'Explicitation (GREX2) et docteur en philosophie.

2 D'après Pierre Vermersch, *L'Entretien d'explicitation*, ESF, 1994, p. 17.

3 *Trésor de la Langue Française* (TLF) en ligne : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

INTERCULTURALITÉ ET ACCOMPAGNEMENT¹

Arshad Malik²

Le thème de la conférence étant « Interculturalité et accompagnement », je me propose tout d'abord d'analyser ce qu'on peut entendre par l'idée d'accompagnement, puis de dégager de quelle manière l'accompagnement peut être en lien avec les problématiques d'interculturalité.

I- L'IDÉE D'ACCOMPAGNEMENT

En premier lieu, accompagner, c'est être à côté de quelqu'un, le soutenir, faire un pas avec lui, avancer dans sa trajectoire et la trajectoire de ces jeunes gens issus de l'immigration part d'une autre civilisation. Mais dans accompagner, il y a aussi, étymologiquement, l'idée de « **partager le pain** » : c'est le sens même de ce mot et ce que vous avez choisi de faire. Et le partage du pain, c'est un peu plus complexe. En tant que praticiens, si votre représentation de votre travail est l'accompagnement, cela revient à dire que vous êtes amenés à inviter ces autres à votre table, à partager le pain avec eux. En termes plus psychologiques, cela veut dire que vous êtes amenés à donner de vous-mêmes, de votre intime et là, c'est la question de votre subjectivité animée par une formidable empathie à l'égard de ces personnes qui se pose. Ceci est une généralité, mais ce n'est pas quelque chose de banal : c'est très complexe de partager le pain et inviter quelqu'un à sa table a des répercussions très subtiles.

Inviter à sa table des personnes venues d'ailleurs, c'est inviter ceux qui sont vus très souvent comme ceux qui manquent de pain, parce que dans ce bas monde, sur la table du monde, le pain manque et n'est pas partagé par tout le monde de la même manière ; on dit d'ailleurs que ces pauvres gens viennent pour manger notre pain. Oh, ils sont là aussi pour ramasser les miettes... Les inviter à table est une démarche qui établit un rapport d'égalité, un partage, c'est un don de soi, une démarche très intime, et pour pousser les choses un peu plus loin, le partage du pain m'évoque, pas sous forme de provocation, mais sous forme d'une sensation,

1 Arshad Malik a fait sa communication debout et sans notes : « J'ai besoin de rester debout quand je fais une communication devant tant de monde ».

« Je n'ai pas de texte car je suis d'une culture de l'oral ». Le texte suivant est donc la retranscription - par Betty Perrin - de l'intégralité de sa conférence à partir de la vidéo qui en a été faite : Il conserve donc les caractéristiques formelles de l'oral. Il a été relu et approuvé par l'auteur.

2 Arshad Malik est chercheur rattaché au Laboratoire *Clinique Pathologies Interculturelles* de l'Université Jean Jaurès de Toulouse. Il intervient notamment en Psychologie Interculturelle.

L'ACCOMPAGNEMENT DU SUJET, LIBÉRALISME ET EFFETS PERVERS

Conférence de Roland Gori¹

Synthèse par Paulette Bloch et Betty Perrin²

Roland Gori a fait une communication brillante qui a captivé son auditoire, mais sa parole nous paraissant faite surtout pour être entendue, nous vous invitons à l'écouter dans son jaillissement vivant sur : <https://www.youtube.com/watch?v=jiBVrOjW7wc&list=PL62K-ads5pQb8hFl-WOMXiiRZK3L3JsB0Q&index=12>.

Néanmoins, nous nous sommes permis de vous en proposer un résumé destiné à vous donner quelques repères dans son discours. Et vous pouvez également écouter le reportage de trois minutes fait par France 3 Toulouse après la conférence de Roland Gori où celui-ci situe le cadre de son propos : <https://www.youtube.com/watch?v=oJcIC83j3vs&list=PL62K-ads5pQb8hFl-WOMXiiRZK3L3JsB0Q&index=4>

Mise en perspective historique

La disparition du lien social entraîne, par réaction, la nostalgie du passé. Mais le passé n'est peut-être pas tel que nous l'imaginons car la période actuelle rappelle celle de l'émergence des machines dans le monde artisanal du XIX^e siècle. Michelet a dit en 1846 : « c'est la machine qui fait marcher l'homme et non pas l'homme qui fait marcher la machine » : c'est la servitude volontaire. Mais ce qui asservit, ce n'est pas la technique, mais l'asservissement à la technique.

Le taylorisme confisque dans l'humain seulement les « forces animales ». L'homme n'est plus qu'un secteur, il est adapté à une tâche. C'est la prolétarianisation de l'homme, la confiscation du savoir de l'artisan.

1 Roland Gori est psychanalyste et professeur émérite de psychologie et de psychopathologie clinique à l'université d'Aix-Marseille.

2 Un grand merci à ces deux collègues retraitées pour leur brillante initiative !

La réponse actuelle au monde du travail est la technique qui conduit à un gouvernement des autres qui s'appelle la technocratie ; c'est-à-dire, l'alliance de la conscience de soi et de la religion du marché. C'est la prise de possession de nos existences par les logiques financières. On peut dire que l'individu est assigné, asservi à des logiques « techno-fascistes » et qu'il ne peut y avoir de démocratie sans la réinvention d'un humanisme.

Si l'on voulait en donner une image, prenons dans les « voyages de Gulliver », l'histoire de ces familles très pauvres, en Irlande, chacune donnant un de ses nourrissons à un boucher qui le leur achète très cher. Ce pragmatisme conduit à une forme de cannibalisme. Keynes disait : « Nous serions capables d'éteindre le soleil et les étoiles parce qu'ils ne rapportent aucun dividende ».

La norme et la loi

La vie d'un homme libre requiert la présence d'autrui disait Hannah Arendt, mais la technique n'exige pas la présence d'autrui, la morale : il s'agit d'appliquer simplement la règle, ce qui aboutit à la disparition du politique. Ce champ du politique requiert, comme le dit Montesquieu, des lois, c'est-à-dire de savoir poser des limites, mais il y a une grande différence entre soumettre et gouverner. La technique impose non pas des lois, mais des normes, une société de contrôle, de surveillance et d'organisation. La norme, c'est l'équerre, une extension linguistique du 17ème siècle qui signifiait ajustement, adaptation, et qui apparaît dans la deuxième moitié du 19ème siècle. La normalisation, c'est-à-dire la standardisation de la pensée, permet le travail à la chaîne, c'est-à-dire « la brutalité ».

L'inflation des normes assujettit l'individu à la logique du marché, faisant de lui un pur et simple instrument. Le gouvernement cède la place à l'administration sous curatelle. Nous ne sommes plus gouvernés mais invités à nous soumettre, à accomplir les rituels d'une religion sans morale, celle des marchés. **Le sacré transféré à la technique nous asservit.**

On casse le collectif au profit de l'individuel et on fait prévaloir un langage non narratif pour justifier ce qui se passe. Dans ce contexte, la psychanalyse ne passe pas, car elle ne se traduit pas par des critères d'évaluation.

Une expérience pilote a été menée à Londres, en 2012. Des personnes devaient porter un bracelet électronique qui les avertirait de leur état d'ébriété. Ce projet ne s'adressait pas aux alcooliques mais à ceux qui « faisaient la fête ». Ne peut-on pas les aider plutôt que de leur prévoir un sur-moi portatif ?

La technique peut-elle se substituer à l'accompagnement qui donne toute sa place au langage narratif ?

Dans le soin et l'accompagnement, ce qui importe, c'est la part d'humanité en chacun de nous, qui nous fait refuser la fatalité. Va-t-on imaginer une maison de retraite où des bracelets indiqueraient le taux de dépression ? Nous pouvons tous être assignés à résidence, si le logiciel décide d'un optimum.

La société de la norme est au service d'une économie. Dans les métiers, le but est l'évaluation, voire l'auto-évaluation comparée à un modèle qui ne correspond pas à la finalité du métier. Par exemple, chez les infirmiers, c'est la confiscation de la singularité dans l'exercice du métier.

Cette normalisation est-elle efficace ? Aux États-Unis, dans le Dakota du Sud, des gens portent un bracelet électronique, l'organisation sociale étant confiée au système, et 5% d'entre eux « resquillent ». Dès qu'on leur retire le bracelet, le comportement déviant recommence. La terreur rationnelle, c'est la destruction de notre morale et de notre psychologie.

On peut reconnaître l'utilité sociale de la science et des experts, mais la vie sociale et pratique doit être au cœur de tous les domaines de la pensée. Nos savoirs sont liés à l'ensemble de la culture et à la manière dont on peut les recevoir.

La culture, l'éducation, le secteur de la santé sont porteurs de la qualité de notre avenir et il faut essayer de les sauver.

On doit pouvoir donner une forme à son destin et permettre qu'un individu, quand il produit des objets ou un service, se « produise » lui-même en produisant. Sacraliser la machine ou le langage numérique, c'est tourner le dos à l'humanisme. Nous avons ainsi perdu le sens du récit, la société de l'information remplace la parole. La consommation de l'information est une véritable course et on n'a plus le temps d'analyser.

Nous devenons cannibales et spectateurs de nos propres vies.

La relation à soi est modifiée, les données sont recyclées par les puissances financières. L'humain, ensemble de données, devient une nouvelle humanité où l'on se présente par sa collection de liens, sans se préoccuper des dispositifs de contrôle des conduites, des opinions.

En conclusion

Il faut réinventer la démocratie et l'humanisme par la biodiversité des savoirs, la narration, et absolument laisser place à l'artisanat au sein de nos pratiques. On ne va pas détruire la technique mais concevoir qu'elle est insuffisante. Il faut rétablir ce qui constitue l'œuvre, c'est-à-dire, l'art.



LES POLITIQUES D'INDIVIDUALISATION DANS L'ÉCOLE : CONCEPTS, DÉBATS ET CONTROVERSES

Conférence de Jean-Yves Rochex¹

Synthèse par Paulette Bloch et Betty Perrin²

(J.-Y. Rochex commence son propos par un hommage à Bernadette Dumora)

Le constat récurrent fait par la sociologie est que l'école française est parmi les plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Face à ce constat, examinons les réformes proposées qui, depuis une dizaine d'années, tournent toutes autour de l'individualisation des méthodes à partir d'une psychologie individualisante et nous verrons si la psychologie seule peut apporter une réponse à ce problème.

Par exemple, en 2014, selon la « refondation de l'école », l'école la plus efficace, la plus démocratique, proposerait les solutions les plus diversifiées en fonction des caractéristiques de chaque élève. On multiplie les dispositifs dont la remédiation personnalisée, différenciée. Il y a pour ce faire une profusion de textes réglementaires, dans lesquels les termes utilisés sont rarement définis. La rhétorique de l'individualisation efface la question de la démocratie et de la lutte contre les inégalités.

Les statistiques montrent une inflation des recours personnalisés au soin et à la santé, voire à la biologisation de la difficulté scolaire.

Dans les années 1970/80 on avait recours massivement à la sociologie critique et à l'analyse des rapports sociaux et du fonctionnement élitair du système éducatif (Bourdieu). Il est vrai que cette approche avait ses insuffisances pour élucider les processus concrets de production des inégalités scolaires, ainsi que les exceptions aux régularités statistiques, mais aujourd'hui la médicalisation de la performance scolaire est devenue l'approche dominante. Actuellement, l'individualisation fait de l'échec ou de la réussite, la résultante de caractéristiques individuelles d'élèves singuliers. Ces singularités relèveraient de dispositifs d'accompagnement personnalisé souvent pensés en marge ou en dehors du dispositif scolaire.

1 Jean-Yves Rochex est professeur en sciences de l'éducation à l'université de Paris 8.

2 Merci encore à nos infatigables collègues.

Ces dispositifs se nourrissent des insuffisances des périodes précédentes, mais ni la cause de la démocratisation, ni celle des individus n'y gagnent, au contraire. Certes, le caractère uniformisant ou « adultocentrique » des systèmes éducatifs, a été critiqué à juste titre depuis longtemps : l'enfant est un être en développement, c'est incontestable qu'il n'est pas un adulte en miniature. Mais cet adultocentrisme du système éducatif s'est largement inversé et on est passé au « puérocentrisme » (l'enfant au centre...) dans l'idéologie actuelle. On en est à une mythologie de l'enfance. Ex Roger Couzinet (Education nouvelle) dans les années 50-60 : « C'est à la disparition de l'enseignement que la psychologie de l'enfant conduit ». Or, ni Piaget, ni Wallon, ni Vygotsky ne parlent de psychologie de l'enfant. Piaget parle de psychologie du développement et Wallon était très hostile au retrait du maître ou à la disparition de l'enseignement. Et on va de plus en plus loin dans ce sens : les années 70 font émerger les thématiques du rythme de l'enfant, de sa chronobiologie et actuellement, c'est le passage d'une rhétorique de l'enfance à une rhétorique qui concerne chaque enfant comme nature particulière. C'est une conception naturaliste de l'enfance qui permet une sorte d'alliance entre la conception puérocentrique et une biologie néo-libérale en matière de politique éducative autour de la diversité des élèves. Un texte émanant de la commission européenne affirme comme une évidence : « L'approche organique de l'éducation est basée sur l'affirmation que le propos de l'éducation est de fournir ce qui peut ouvrir les talents ». L'idéologie des neurosciences a pris le relais d'une certaine psychologie.

Dans leurs travaux critiques de l'institution scolaire, dès 1970, Bourdieu note que c'est l'indifférence aux inégalités réelles qui produit de l'inégalité scolaire et que « en ne donnant pas explicitement ce qu'il exige, le système d'enseignement exige uniformément de tous ceux qu'il accueille qu'ils aient ce qu'il ne donne pas ». Autrement dit, le système fonctionne avec délit d'initiés. On a pu s'inspirer de cela pour propulser des secteurs d'éducation où la pédagogie est différenciée et individualisée. Mais la diffusion et la vulgarisation de la sociologie critique ont davantage nourri des logiques d'innovation que propulsé la démocratisation : on le voit bien dans les textes réglementaires où les termes d'innovation, modernisation sont 10 à 50 fois plus fréquents que le terme de démocratisation. Or, la rhétorique pédagogique d'innovation se base sur le rapport à l'école des enfants de classes moyennes. La rénovation pédagogique a permis d'installer une différenciation des exigences à l'égard des élèves et on constate que les exigences à l'égard des élèves les plus en difficulté sont de plus en plus minorées.

Prenons l'exemple de l'évolution des conceptions des politiques d'éducation prioritaire dans huit pays européens : depuis 1975/80, se sont succédé trois âges successifs de mesures. A l'origine (Alain Savary), ces politiques se fondent sur l'objectif de réduction des inégalités scolaires par compensation et de transformation du système éducatif. L'optique est de compenser par le renforcement des moyens et de la pertinence de l'institution scolaire, les carences dont souffriraient les élèves qui ne peuvent tirer profit de l'offre scolaire telle qu'elle existe. Dès ce moment-là sociologues et psychologues ont fait remarquer que concevoir les élèves de milieux populaires uniquement sous l'angle du déficit est problématique.

Au deuxième âge, on a recentré cette politique autour de l'idée du socle minimum de compétences et de connaissances au nom de l'équité (c'est loin d'être atteint aujourd'hui : la

situation des élèves les plus faibles ne cesse de se dégrader). Surgit l'idée d'élèves à risques (qu'il fallait dépister).

Au troisième âge, il y a recul du ciblage territorial : on cible des catégories de problèmes (enfants de réfugiés, enfants malades, ayant des difficultés d'apprentissages, doués ou talentueux, garçons ou filles selon les cas, etc.). Apparaît donc une catégorie d'élèves qui n'ont pas de désavantage, mais au contraire un avantage supposé. L'idée de réduction des inégalités sociales disparaît, c'est une politique de maximisation des chances individuelles de chaque élève en fonction de ses caractéristiques sociales, biographiques, géographiques, biologiques. Se conjuguent la théorie du capital humain et la psychologie individualiste.

Exemple : l'opération qui consiste à introduire des élèves de ZEP à l'Institut d'Études Politiques (IEP), avec l'idée selon laquelle il y a des élèves méritants dans les milieux populaires qu'il convient, dans une optique méritocratique, de faire accéder à Sciences po. En fait, il y a moins d'un élève de ZEP sur 1500 admis en IEP : on ne peut parler de démocratisation de Sciences po. Même idée pour les internats d'excellence : il y aurait des élèves méritants gaspillés par leur environnement familial. On somme l'institution scolaire pour être la plus efficace, de se différencier pour coller au plus près à la nature de chaque individu et pour que le jeune aille au bout de son excellence.

La tentation d'individualisation et de naturalisation de l'action publique agit dans les thématiques autour des élèves « dits intellectuellement précoces ». C'est un lobby très puissant porté par des familles socialement privilégiées qui a fait reconnaître cette thématique par l'institution. Le même type de logique est à l'œuvre avec l'inflation de la catégorie des DYS (dysorthographiques, dyslexiques, etc.). A ce jour, c'est la médicalisation de l'échec scolaire et le recours aux professions de soin qui sont préconisés pour résoudre les troubles d'apprentissage. Ces dispositifs visent à imposer à l'institution scolaire de maximiser l'intérêt privé de chaque enfant en fonction de ce qui est considéré comme une caractéristique médicale, naturelle ou/et biologique.

Dans les thématiques sociales, par exemple la violence à l'école ou le décrochage scolaire : à partir des statistiques concernant les populations « à risques », le raisonnement glisse sur des individus « à risques ». On cherche à gommer l'effet stigmatisant de l'enseignement spécialisé, mais on noie la notion d'inégalité sociale, on la dé-sociologise, la dé-politise. On unifie une même catégorie, on fait un constat, puis un diagnostic. Les professionnels du soin ou de la psychologie sont invités à intervenir dans une logique d'expertise, une logique simpliste qui est la même que l'ancienne avec des habits neufs, selon laquelle expertise + conseil-accompagnement + information = décision. Mauvezin écrivait en 1923 « Orienter professionnellement un enfant, c'est prendre la mesure de la cheville qu'il est pour trouver dans quel trou cette cheville s'adapte parfaitement ». Aucune place pour le narratif ni pour l'histoire de l'individu. Pourtant demain n'est pas la répétition d'hier.

On demande de plus en plus aux individus d'être autonomes, voire autoentrepreneurs. En même temps ils sont assignés, par exemple, à des identités mélancoliques ou bien à des contrats léonins etc. Est-ce que le psychologue de l'EN est seulement le psychologue des in-

dividus ou celui des milieux ? L'accompagnement des individus est légitime, mais faut-il viser simplement à accompagner les sujets ou travailler collectivement avec des effets en retour sur l'institution scolaire pour favoriser le développement des sujets ? C'est une question professionnelle, théorique et politique. Le risque c'est que les logiques d'individualisation ne soient que des logiques d'accompagnement du processus de fractionnement propre à notre système éducatif qui éjecte ou plutôt qui différencie plus par l'échec que par le projet. Ce sont des « coussins compassionnels » (Yves Clot) d'une institution scolaire tenaillée par une logique de concurrence individuelle. Il y a des gagnants, il y a des perdants. Le savoir n'est pas une marchandise, il s'accroît en se partageant.

Bulletin d'abonnement 2016

à adresser aux Editions Qui plus est

32, rue des Envierges - 75020 Paris

Tél. : 01 43 66 61 16

Fax : 01 43 15 90 04

ABONNEMENT 2016 INSTITUTIONNEL **62 euros**

Réduction de 5 euros pour abonnement multiple à compter du second abonnement servi à la même adresse.

ABONNEMENT 2016 INDIVIDUEL **45 euros**

Réservé aux personnes travaillant dans une institution abonnée à la revue (joindre justificatif).

ABONNEMENT 2015 ETUDIANT **35 euros**

Réservé aux étudiants (joindre justificatif).

ABONNEMENT 2015 RETROACTIF **60 euros**

Réservé aux personnes travaillant dans une institution abonnée à la revue (joindre justificatif).

VENTES AUX NUMEROS :

2014 : n°1 n°2 n°3 n°4 **10 euros le n°**

2013 : n°1 n°2 n°3 n°4 **10 euros le n°**

MODES DE REGLEMENTS

Chèque à l'ordre des Editions Qui plus est

Mandat administratif (faire viser le bon de commande par l'établissement payeur)

Adresse de facturation

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Adresse de livraison

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville